

33. Robert NICOLAÏ. — *La force des choses ou l'épreuve 'nilo-saharienne'. Questions sur les reconstructions archéologiques et l'évolution des langues.* (Sprache und Geschichte in Afrika. SUGIA : Beiheft 13). Rüdiger Köppe, Köln, 2003, xv + 577 p.

Cet imposant ouvrage de près de 600 p. traite du problème de l'apparement du groupe des langues songhay parlées dans la Boucle du Niger. Il fait suite aux nombreux travaux que l'auteur a déjà consacrés à cette question depuis deux décennies, dont deux ouvrages marquants : le premier, *Les dialectes du songhay, contribution à l'étude des changements phonétiques* (1981), qui mettait en doute la validité du modèle génétique traditionnel sur l'évolution des langues, le second, plus décisif, *Parentés linguistiques* (1990), qui proposait un modèle innovant basé sur la prise en compte de la dimension du plurilinguisme comme l'une des directives fondamentales dans l'évolution des langues. Afin d'expliquer les multiples affinités phonétiques, grammaticales, lexicales, des parlers songhay avec des langues de familles distinctes — mandé, tchadiques, nilo-sahariennes, berbères et mêmes gur —, R. Nicolaï élaborait l'hypothèse inédite d'un apparement multiple : le songhay résulterait d'un « mélange linguistique » et d'une évolution au cours de laquelle une forme véhicularisée ou pidginisée de berbère (touareg) se serait restructurée dans le cadre typologique des langues mandé parlées dans la région. Cette hypothèse, à l'évidence, était susceptible de remettre en cause la modélisation des parentés et la théorie générale du changement linguistique, du moins pour les langues sans traditions écrites.

C'est cette même recherche qui est prolongée dans le présent ouvrage, toutefois rénovée et re-élaborée sur la base de nouveaux travaux empiriques. La position antérieure n'est nullement reniée mais maintenue, puisque la même attention est accordée au fait plurilingue et que les mêmes assumptions réapparaissent en ce qui concerne le mélange des langues. Cependant, ce qui est nouveau ici c'est une analyse élargie, et aussi plus élaborée et mieux documentée, à l'aide d'une approche extensive des matériaux lexicaux recueillis dans l'ensemble de l'espace sahélo-saharien. De nouveaux rapprochements et de nouvelles relations sont établies impliquant non seulement le berbère mais aussi la plupart des langues appartenant au domaine chamito-sémitique (l'auteur préfère l'appellation « chamito-sémitique » à celle d'« afro-asiatique »). Le résultat est une remise en cause de la manière de poser le problème du rattachement du songhay à la famille nilo-saharienne initialement préconisé par J. H. Greenberg (1963, 1971).

D'avantage encore. Grâce à cette nouvelle approche l'auteur parvient à transformer le cas du songhay en « étude de cas », ce qui lui permet de formuler deux interrogations, l'une générale — « qu'est-ce que 'apparement' veut dire ? » —, l'autre spécifique au songhay. La première question conduit l'auteur à poser quelques jalons théoriques et méthodologiques sur la base de la distinction « saisie historique » vs « saisie archéologique ». La seconde question, relative au songhay, concerne les travaux les plus récents des chercheurs ayant pris position sur la structure généalogique du *phylum*

nilo-saharien en y intégrant le groupe des langues songhay. Le véritable enjeu cependant, insiste-t-il, n'est pas le fait même du rattachement du songhay au nilo-saharien, mais plutôt la nécessité de re-élaborer un cadre de description et une méthodologie permettant d'aborder la question des apparentements linguistiques au niveau qu'il appelle « archéologique ». En transformant l'approche du songhay en « étude de cas », il espère mettre en évidence « la possibilité de création de nouveaux objets linguistiques remplaçant ou modifiant les représentations héritées des conceptions étroitement généalogiques des études comparatives sur l'évolution des langues » (p. 8), justifiant, par la même occasion, son emploi de l'expression « *La force des choses* » destinée à désigner les nouvelles configurations d'apparementement que semble imposer l'espace sahel-saharien.

L'ouvrage est articulé en trois parties : (a) « Contexte » (p. 3-247), la plus étendue, consacrée à la question nilo-saharienne ; (b) « Étude » (p. 249-373) dédiée au matériau potentiellement chamito-sémitique relevé dans le lexique songhay et partie centrale de l'ouvrage ; (c) « Données » (p. 375-526), que l'auteur considère comme « un simple document de travail » constitué de l'ensemble de données comparatives songhay utilisées dans le corps de l'ouvrage. Deux annexes, des références et un index complètent l'ouvrage. « Cet ouvrage est pluricéphale, hélas ! », prévient l'auteur (p. 10 n.15), « les chapitres II et III [consacrés à la « question nilo-saharienne »] sont (très) longs », mais « les écrire était une nécessité (en italique dans le texte) afin que la question puisse enfin être traitée, au fond ! ». Il suggère même aux lecteurs pas concernés par cette question mais intéressés « au renouvellement des hypothèses sur l'apparementement du songhay et/ou aux 'ouvertures théoriques' qui découlent de cette approche » de passer directement à la deuxième partie ('Étude'). Cette citation à le mérite de nous éclairer sur les véritables objectifs de l'auteur : (a) en finir avec le rattachement du songhay au nilo-saharien ; (b) renouveler l'hypothèse de l'apparementement du songhay au moyen d'une ouverture vers le chamito-sémitique dans l'espace sahel-saharien ; (c) proposer de nouvelles ouvertures théoriques dans le domaine du comparatisme. Si les deux premiers objectifs coïncident avec les deux parties principales de l'ouvrage, le troisième objectif sous-tend d'un bout à l'autre l'exposé lui-même.

Le premier chapitre « *Problématique* » (p. 5-31) est introductif. Il souligne le fait que les travaux de synthèse les plus récents sur la classification du nilo-saharien, malgré leurs divergences, partagent un certain nombre d'assomptions : existence d'une famille nilo-saharienne ; appartenance du songhay à cette famille ; le fait que les langues nilo-sahariennes en général et le songhay en particulier ont évolué selon des modèles qui privilégient la « division continue » ; la non prise en compte, enfin, du détail dialectologique de l'évolution des langues considérées. D'où l'objectif de l'ouvrage : modifier ce cadre et réfuter ces assomptions.

Les chapitres II « *Songhay, nilo-saharien et modèle des 'correspondances'* » (p. 33-162) et III, « *Songhay, nilo-saharien et modèle des*

'isoglosses' » (p. 165-248) sont consacrées des deux côtés à l'évaluation de celui de Bender (1997). La même stratégie de « confrontation » des résultats de l'un et de l'autre et des mêmes méthodes, et des mêmes outils théoriques et conceptuels.

Le chapitre II est une mise à jour (2001) et, par là, du modèle de l'auteur sur l'analyse d'une entrée « feu » du PNS, censée marquer la différence de « feu » à « lumière » dans la deuxième étude ponctuelle de l'auteur sur le PNS *b, puisque Ehret a noté des variantes (*b- et *b-) qui ne sont pas dans quelle mesure est possible. De cette analyse l'auteur tire des rapprochements intéressants sur peu de données. Il mentionne trent des faits de variantes de « feu » pas possible pour l'insistance de l'auteur ni du point de vue de la « lumière » les rapprochements comparatifs sont apparemment massive. Il suggère que puisse pour autant avancer l'auteur avant que l'examen de la question soit achevé. Il conclut, finalement, dans le domaine de la « lumière » la fois une prise en compte de ces travaux dialectologiques. La plus développée sur les « ouvertures » priori des hypothèses de l'auteur sur les points faibles de l'analyse de l'auteur.

Le chapitre III, évalué par l'auteur (1997) pour structurer l'analyse, s'appuie sur une subordination à la « preuve morphologique » par rapport à la « preuve lexicale ». Il constate que, d'une part, les langues songhay ne sont pas toujours censées avoir la plus grande importance parce qu'elles sont fréquemment interrompues sur des interruptions pas spécifiques du nilo-saharien. Les morphes pourraient être

'isoglosses' » (p. 165-246) constituent l'ossature même de la critique circonstanciée des deux travaux le plus récents : celui de Chr. Ehret (2001) et celui de Bender (1997). L'un après l'autre, ces deux chapitres participent à la même stratégie de « déconstruction » (interne au nilo-saharien) des résultats de l'un et de l'autre auteurs effectuée à partir des mêmes données et des mêmes méthodes, c'est-à-dire en retenant la même pertinence de leurs outils théoriques et conceptuels respectifs et à propos de la même application.

Le chapitre II est une évaluation serrée de l'approche de Chr. Ehret (2001) et, par là, du modèle des « correspondances ». R. Nicolaï s'appuie sur l'analyse d'une entrée et une seule — celle correspondant au lexème 'fire' du PNS, censée manifester une « innovation sémantique » (passage de « feu » à « lumière du ciel » pour songhay « soleil ») — doublée d'une deuxième étude ponctuelle concernant la correspondance du proto-phonème PNS *b, puisque Ehret postule l'existence au niveau PNS de deux phonèmes (*b- et *b-) qui renvoient tous deux au b songhay, afin d'apprécier dans quelle mesure est justifiée l'hypothèse de l'évolution PNS *b- = b_{Sgh}. De cette analyse l'auteur tire une conclusion plus générale selon laquelle les rapprochements intentés avec le nilo-saharien sont plutôt faibles et fondés sur peu de données. Il souligne en outre que les données songhay montrent des faits de variation qui demanderaient explication mais qu'il n'est pas possible pour l'instant d'en rendre compte ni du point de vue interne, ni du point de vue de la comparaison nilo-saharienne. Il observe aussi que les rapprochements concernant la diffusion potentielle ouvrent, de façon apparemment massive, sur le domaine chamito-sémitique sans que l'on puisse pour autant avoir une idée « acceptable » de ce que cela peut signifier avant que l'examen de l'ensemble des données pertinentes n'ait été achevé. Il conclut, finalement, qu'un approfondissement de la recherche dans le domaine de la généalogie des langues nilo-sahariennes demande à la fois une prise en compte plus attentive des données, la considération des travaux dialectologiques existants lorsqu'ils sont disponibles, une réflexion plus développée sur les phénomènes de diffusion lexicale et le non-rejet a priori des hypothèses alternatives qui fournissent quelque lumière sur les points faibles de l'analyse.

Le chapitre III, évalue le modèle des « isoglosses » privilégié par Bender (1997) pour structurer ses hypothèses concernant le nilo-saharien. Ce modèle s'appuie sur une subdivision entre isoglosses « morphologiques », destinées à la « preuve morphologique », et isoglosses « lexicales », servant de support à la « preuve lexicale ». Après examen des premières, R. Nicolaï constate que, d'une façon générale, les isomorphes concernant le songhay ne sont pas très nombreuses. Il remarque aussi que celles qui sont censées avoir la plus forte valeur de preuve sont en fait très mal assurées, soit parce qu'elles sont fondées sur des faits non avérés, soit parce qu'elles s'appuient sur des interprétations discutables, soit encore parce qu'elles ne sont pas spécifiques du nilo-saharien. De surcroît, plus des trois-quarts des isomorphes pourraient tout aussi bien être rapprochées du chamito-sémitique ou

du mandé. Par conséquent, l'hypothèse d'un rapport de parenté généalogique du songhay avec le nilo-saharien ne lui semble pas pouvoir être retenue sur cette base. Concernant la « preuve lexicale », l'évaluation porte exclusivement sur la catégorie A1 des *Excellent isoglosses* de Bender. Il emploie délibérément la même terminologie et la même présentation. Toutefois, il s'en écarte parfois afin de faire émerger un certain nombre de propositions de nature méthodologique, « points de méthode », que lui suggèrent les difficultés concrètes rencontrées ou la présentation des données. Trois points de méthode sont principalement développés : « comparaisons multilatérales », « affinités lexicales multilatérales » et « entretissage interlinguistique ». Cette dernière notion apparaît comme un point essentiel de sa réflexion. Par « entretissage » il faut entendre un ensemble stratifié d'unités lexicales, et par « entretissage interlinguistique » une comparaison qui met dans un rapport d'homologie deux ou plusieurs ensembles d'unités appartenant respectivement à deux ou plusieurs langues, corréliés plus ou moins arbitrairement aux plans sémantique et formel. Son utilité est de faire apparaître une structuration lexicale clivée et fortement organisée, susceptible de trouver une image également clivée et organisée dans les autres langues comparées. Il s'agit d'une « relation-image » susceptible de dire quelque chose d'une part du passé linguistique retenu au niveau archéologique, d'autre part des modalités cognitives générales de constructions des langues et des constructions anthropologico-sémantiques construites, retenues et transmises par les populations parlant ces langues. Ce qui est visé par l'emploi de ce type de comparaison multilatérale n'est pas la mise en évidence d'une parenté généalogique, mais celle d'un autre type d'apparentement, la parenté « archéologique », au sujet de laquelle l'auteur précise : « La parenté archéologique se traduira à travers la mise en évidence et l'analyse d'ensembles structurés d'affinités multilatérales censées résulter de l'interaction de dynamiques connues dont la plus évidente est celle de la *filiation généalogique* mais dont l'importance n'est pas plus grande d'un point de vue théorique que celle des *effets du contacts des langues* et des impacts en retour des *construits anthropologiques* élaborés au cours de l'évolution... » (en italique dans le texte) (p. 226).

Au terme de l'évaluation de l'approche des isoglosses proposées par Bender, l'auteur estime qu'aucune des seize *Excellent isoglosses* n'est suffisamment fondée du point de vue songhay pour justifier de continuer à considérer comme une hypothèse plausible l'apparentement de cette langue au nilo-saharien. À cette observation, il ajoute trois constats supplémentaires issus des comparaisons multilatérales opérées. D'abord, l'existence de très nombreuses affinités lexicales avec les langues du domaine chamito-sémitique qu'il est difficile d'attribuer au seul hasard ou à l'emprunt. Ensuite, le fait que ce n'est apparemment pas avec les langues tchadiques que le songhay montre les affinités les plus étroites, tout en reconnaissant la nécessité de dépasser le simple rapport songhay-hawsa. Enfin, la nécessité de réviser partiellement l'hypothèse qu'il avait formulée en 1990 en raison de l'importance de l'apport chamito-sémitique, ce qui implique d'opérer une étude lexicale au-delà du domaine du

touareg, et aussi de mettre en évidence la situation régionale et d'intégrer

La deuxième partie, Étymologie du fonds lexical chamito-sémitique avec certitude : (a) si ce n'est par l'emprunt massif sur la base d'une langue préexistante des populations négro-africaines pidginisée d'une langue ancienne *lingua franca* de l'espace sahélo-saharien, la priorité en lui imposant les évidences de questions peu sérieuses exige au préalable. L'objectif des deux chapitres est de proposer une solution pour transformer les bases de

Le premier (Ch. IV) est consacré à la situation géographique, phonétiques, dialectaux, sociolinguistiques lexicales (facteurs diachroniques, cognitifs, induites par les différences de dit « mandé-songhay » théorique et synthétique, sémantique et de l'évolution des opérations, dimensions des opérations (chaînage) pour prendre la complexité des espaces élémentaires de l'axe et médian —, ce dernier se manifestent aussi bien que les restructurations et l'auteur revient de nouveau à l'archéologie et celui de considérer les facteurs de

La troisième partie est un inventaire comparatif des données comparatives de l'inventaire d'environ 1000 sémitique, l'éthio-sémitique, et aussi à des (2) « Inventaire comparatif des données lexicales des entrées chamito-

touareg, et aussi de mettre en relation l'apport mandé avec une aire de diffusion régionale et d'intégrer la dimension stratificationnelle dans l'analyse.

La deuxième partie, *Étude*, pose de très nombreuses questions sur l'origine du fonds lexical chamito-sémitique. Rien, en effet, ne permet d'établir avec certitude : (a) si ce fonds traduit le résultat d'une situation de contact et d'emprunt massif sur la longue durée ayant conduit à la modification profonde d'une langue préexistante ; (b) ou s'il résulte de l'appropriation par des populations négro-africaines d'une variété véhiculaire ou de la forme pidginisée d'une langue chamito-sémitique particulière ; (c) ou bien d'une ancienne *lingua franca* à base chamito-sémitique qui aurait perduré dans l'espace sahélo-saharien et que des populations locales se seraient appropriée en lui imposant les schémas de leurs langues originelles. Il s'agit bien évidemment de questions ouvertes. La formulation d'une hypothèse quelque peu sérieuse exige au préalable un travail préparatoire d'analyse des données. L'objectif des deux chapitres qui forment cette deuxième partie n'est pas de proposer une solution au problème de l'appareillage du songhay mais d'en transformer les bases des questionnements.

Le premier (Ch. IV) est organisé en trois volets consacrés respectivement à la situation géographique et anthropologique du songhay (espaces géographiques, dialectaux, sociolinguistiques et communicationnels), à ses cohérences lexicales (facteurs lexico-sémantiques, structurels, phonétiques, stratificationnels, cognitifs, géographiques et historiques) et à ses stratifications induites par les différents types de contacts principalement au sein de l'espace dit « mandé-songhay ». Le second (Ch. V), à titre conclusif, est une réflexion théorique et synthétique sur la re-élaboration d'un cadre d'analyse de la dynamique et de l'évolution des langues. Il est construit autour de trois thèmes : opérations, dimensions et perspectives. Le premier précise les trois types d'opérations (chaînage, clôturage et entretissage) destinées à mieux comprendre la complexité du jeu linguistique et social ; le second envisage trois espaces élémentaires de l'évolution des langues — structural, emblématique et médian —, ce dernier étant celui des « construits anthropologiques » qui se manifestent aussi bien dans des effets de permanence linguistique que dans les restructurations et réorganisations des langues. Sous 'perspectives', l'auteur revient de nouveau sur la nécessité de ne pas confondre le domaine de l'archéologie et celui de l'évolution des langues, mais aussi sur celle de reconsidérer les facteurs de l'évolution des langues, et le cas particulier du songhay.

La troisième partie, « *Données* », réunit deux documents : (1) « Inventaire comparatif des entrées présentées » qui rassemble l'ensemble des données comparatives utilisées dans le corps de l'ouvrage. Il s'agit d'un inventaire d'environ 600 entrées songhay comparées successivement avec le sémitique, l'éthio-sémitique, le berbère, le couchitique, l'égyptien, le tchadique, et aussi à des formes appartenant à d'autres familles généalogiques ; (2) « Inventaire complémentaire : exploration lexicale », document qui fournit des données lexicales songhay susceptibles d'être mises en rapport avec des entrées chamito-sémitiques. L'auteur envisage ce double inventaire

comme un premier état documentaire devant servir à une analyse future, une base initiale pour des études comparatives approfondies.

Différentes annexes, des références thématiques, précédées d'un commentaire approprié, et un index complètent l'ouvrage.

Au terme de sa lecture, il nous paraît important de souligner que la remise en question de l'apparentement du songhay à la famille des langues 'nilo-sahariennes' semble d'autant plus justifiée que des incertitudes touchant la délimitation de cet ensemble et sa définition comme unité « génétique » persistent toujours. En second lieu, la possibilité d'établir des régularités potentielles relatives aux données chamito-sémitiques n'implique pas que l'on doive nécessairement faire l'hypothèse que le songhay est une langue chamito-sémitique. Dans l'état actuel, la présence d'un important matériau potentiellement chamito-sémitique dans le lexique songhay correspond à un simple constat et elle n'est pas exclusive, au dire même de l'auteur, qui estime qu'il serait aussi intéressant d'apprécier les traces lexicales susceptibles d'impliquer le Niger-Congo, sans omettre le fonds lexical endogène. On comprend mieux, dès lors, son invitation pressante à approfondir la question dans toutes les directions. Cela passe, à son avis, par la relativisation des représentations de la généalogie des langues qui sont à l'arrière plan des travaux de synthèse actuellement disponibles, non adaptés au cas problématique du type songhay. À notre avis, la réflexion méthodologique et théorique qu'il a élaborée et exprimée tout au long de son ouvrage, mérite attention. Lorsque la recherche linguistique s'aventure sur des terrains toujours insuffisamment explorés, touchant à un nombre considérable de langues, non encore 'réduites' à l'écriture, de surcroît en contact plurimillénaire et très diversifiées, il est indispensable qu'une puissante réflexion à visée épistémologique soit en mesure d'évaluer la fiabilité aussi bien de la démarche linguistique elle-même que de ses résultats. C'est bien une interrogation épistémologique qu'a posée R. Nicolaï. Il serait regrettable de l'ignorer.

Emilio BONVINI

34. Stefan ELDERS. — *Grammaire Mundang*. (CNWS Publications, 97). Research School CNWS, Leiden, 2000, XIX + 633 p., ill.

Rédigé dans le cadre d'une thèse de doctorat (décembre 2000, Université de Leiden, Pays Bas), ce livre est la première description grammaticale du mundang, langue adamawa parlée au Cameroun et au Tchad, plus précisément du mundang septentrional parlé au Cameroun dans la région au nord de Kaélé et à Kaélé même. En dehors de quelques études ponctuelles et approfondies (catégorie de l'adjectif, pronoms logophoriques) de Claude Hagège (1974), cette langue n'a jamais fait l'objet d'une étude exhaustive et détaillée. L'ambition de l'auteur est de combler cette lacune en se fixant un double

objectif : présenter un état de grande ampleur de la recherche récente de la recherche sur la relation des autres langues nées d'éventuelles ressemblances avec d'autres branches nilo-sahariennes. Rappelons que jusqu'aux années 1970, l'attention accordée à la langue adamawa guinéenne au sein de la famille linguistique proposée par Benoit-Lévy constituait une unité linguistique congo. Kleinewillinghöfer a étudié les relations entre les langues

C'est dans ce contexte que se situe le livre de R. Nicolaï. L'auteur a écrit cette grammaire afin de trouver des phénomènes d'autres langues adamawa avec d'autres langues nées pour parvenir à une reconstruction des langues adamawa niger-congo mieux connue. Les langues congo connues valent le monde » (p. 18). À la lumière de certains faits de langue et de l'harmonie vocalique

On aura remarqué que l'auteur désigne un groupe linguistique composé, caractérisé par deux noms de fleuves (Cameroun). Il a été formé de deux noms adamawa 6 (Groupe) et groupe mbum (Dieu)

Nous sommes donc en présence d'une langue africaine jusque-là inconnue du continent, malheureusement les deux titres principaux de la référence. L'auteur a présenté des représentatifs de la langue dans une grande variété de textes (textes littéraires, textes de liturgie, invocations, insultes), en plus. Ensuite, à cause du titre

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE
DE PARIS

TOME CENT DEUX

FASCICULE 2

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique



PEETERS
PARIS - LOUVAIN
2007